



Certificat en biosécurité

Biosécurité en entreprise

Le responsable de la biosécurité en entreprise est la personne ayant la responsabilité de l'évaluation et de la gestion des risques biologiques, du contrôle et du respect des règles. Il coordonne les notifications ou demandes d'autorisations et est en contact régulier avec les autorités compétentes pour les permis d'environnement.

Le certificat en biosécurité offre un complément de formation aux responsables de la biosécurité dans les laboratoires et milieux confinés ainsi qu'aux conseillers en prévention des secteurs industriels chimiques et biotechnologiques.

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation sont d'amener les candidats à un niveau de compréhension critique sur les aspects théoriques et pratiques des situations professionnelles complexes. A l'issue de la formation ils seront capables de gérer l'ensemble des activités, de la sécurité et des risques.

La formation porte sur les aspects théoriques et est complétée de nombreuses démonstrations pratiques, exercices, analyses de cas, échanges de bonnes pratiques entre pairs.

Crédits

Le certificat correspond au niveau 7 du Cadre de Certification Européen. Il porte sur un volume minimum de 15 crédits (ECTS), les modules 8 et 9 étant facultatifs. La totalité de la formation porte sur 17 crédits en ce compris le Travail de fin d'études.

Publics cibles

- Responsables en biosécurité dans les laboratoires et milieux confinés
- Technologues de laboratoire
- Techniciens en développement d'appareillages et d'équipements pour laboratoires et milieux confinés
- Personnels intervenant dans les transports de marchandises dangereuses
- Personnels intervenant dans la gestion des déchets dangereux
- Conseillers en prévention travaillant dans les secteurs d'activités concernés
- Secteurs d'activités : laboratoires pharmaceutiques, entreprises et PME de biotechnologies, transports de marchandises dangereux, développeurs d'équipement de protection des personnes, animaleries.

Conditions d'accès

La formation est accessible aux professionnels exerçant dans les secteurs concernés et titulaires au minimum d'un bachelier technique ou scientifique. Une admission sur dossier faisant état d'une expérience acquise est toujours possible sur analyse du parcours professionnel du candidat.

Institution organisatrice

Haute Ecole Bruxelles-Brabant, Ecole d'Ingénieurs industriels ISIB

Partenaires

- Sciensano, SBB
- Université Libre de Bruxelles, Faculté des Bio-Ingénieurs
- Experts

Contenu

Module 1 : Introduction à la biosécurité - 1 ECTS

- Historique de la biosécurité
- Infections acquises en laboratoire
- Biosécurité versus biosûreté

Module 2 : Cadre réglementaire - 1,5 ECTS

- Cadre réglementaire européen (utilisations confinées, hors utilisations confinées)
- Cadre réglementaire international
- Cadre réglementaire belge (accord de coopération, dissémination volontaire, utilisations confinées, protection du travailleur)
- Systèmes de gestion de la qualité (y compris ISO 35001)

Module 3 : Utilisation confinée d'OGM ou de pathogènes - 3,5 ECTS

- Dangers biologiques (organismes pathogènes, OGM)
- Evaluation des risques
- Description des niveaux de confinement
- Equipements de sécurité
- Bonnes pratiques
- Procédure de demande d'autorisation

Module 4 : Décontamination et gestion des déchets - 2 ECTS

- Cadre réglementaire belge: déchets et biocides
- Décontamination et gestion des déchets
- Déchets d'animalerie, e.a. hydrolyse alcaline
- Visites des laboratoires GSK
- Déchets d'industrie: cas pratiques

Module 5 : Décontamination et gestion des déchets - 2 ECTS

- Déchets d'hôpitaux et cas pratiques en milieu hospitalier
- Cas pratiques en animalerie (animalerie grands animaux)
- Confinement en serre et déchets végétaux

Module 6 : Gestion des incidents et des accidents - 1 ECTS

- Méthodologie
- Plans d'urgence interne et externe
- Cas pratiques

Module 7 : Acteurs de la prévention, surveillance et suivi médical des travailleurs - 1 ECTS

- Conseiller en prévention
- Médecine du travail
- Témoignage

Module 8 : Transports de marchandises dangereuses – 1 ECTS

- Normes et procédures

Module 9 : Dissémination volontaire d'OGM - 1 ECTS

- Essais cliniques avec des OGM médicaux
- Expérimentation en champ de plantes génétiquement modifiées et cas concrets

Module 10 : Epreuve intégrée (travail de fin d'études) - 3 ECTS

Dates de la formation

15 vendredis entre janvier et mai, et le travail de fin de formation en juin, chaque année

Informations et inscriptions

isib-fc@he2b.be

Téléphone : 02/227.35.10

150 rue Royale à 1000 Bruxelles

www.isib.be

La HE2B ISIB se réserve le droit d'annuler la formation s'il y a moins de 8 inscrits.